
Présidence : Bulgarie

531ème SEANCE PLENIERE DU CONSEIL

1. Date : Jeudi 4 novembre 2004

Ouverture : 9 h 40

Clôture : 12 h 10

2. Présidence : M. I. Petrov

3. Sujets examinés – Déclarations – Décisions :

Point 1 de l'ordre du jour : RAPPORTS DES COPRESIDENTS DU GROUPE DE MINSK ET DU REPRESENTANT PERSONNEL DU PRESIDENT EN EXERCICE DE L'OSCE POUR LA QUESTION DU CONFLIT DONT LA CONFERENCE DE MINSK EST SAISIE

Coprésident du Groupe de Minsk (France) (PC.DEL/1077/04 Restr.),
Représentant personnel du Président en exercice de l'OSCE pour la question du conflit dont la Conférence de Minsk est saisie (PC.FR/32/04 Restr.),
Pays-Bas-Union européenne (les pays candidats, à savoir la Bulgarie, la Croatie, la Roumanie et la Turquie, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/1082/04), Turquie (PC.DEL/1087/04 OSCE+), Géorgie (également au nom de la Moldavie et de l'Ukraine), Azerbaïdjan, Arménie, Présidence

Point 2 de l'ordre du jour : AFFAIRES COURANTES

a) *Election présidentielle en Ukraine, tenue le 31 octobre 2004* : Ukraine (PC.DEL/1076/04), Pays-Bas-Union européenne (les pays candidats, à savoir la Bulgarie, la Croatie, la Roumanie et la Turquie, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/1080/04), Etats-Unis d'Amérique (PC.DEL/1090/04), Canada, Norvège, Fédération de Russie, Arménie, Présidence

b) *Réponse à la déclaration de la Biélorussie en date du 28 octobre 2004 sur l'observation des élections aux Etats-Unis d'Amérique* : Etats-Unis d'Amérique (PC.DEL/1088/04), Biélorussie (PC.DEL/1078/04), Pays-Bas-Union européenne (PC.DEL/1081/04), Présidence

- c) *Observation des élections aux Etats-Unis d'Amérique* : Etats-Unis d'Amérique (PC.DEL/1089/04)
- d) *Affaire Radio Free Europe en Arménie* : Etats-Unis d'Amérique (PC.DEL/1085/04), Arménie
- e) *Législation sur les organisations non gouvernementales au Turkménistan* : Etats-Unis d'Amérique (PC.DEL/1084/04)

Point 3 de l'ordre du jour : DECISION SUR LE CALENDRIER ET LES MODALITES D'ORGANISATION DE LA DOUZIEME REUNION DU CONSEIL MINISTERIEL DE L'OSCE

Présidence

Décision : Le Conseil permanent a adopté la Décision No 632 (PC.DEC/632) sur le calendrier et les modalités d'organisation de la douzième Réunion du Conseil ministériel de l'OSCE ; le texte de cette décision est joint en annexe au présent journal.

Point 4 de l'ordre du jour : DECISION SUR LE PLAN D'ACTION DE L'OSCE 2004 POUR LA PROMOTION DE LA PARITE DES SEXES (non adoptée)

Présidence

Point 5 de l'ordre du jour : BUREAU DE L'OSCE A EREVAN

Chef du bureau de l'OSCE à Erevan (PC.FR/30/04 Restr.), Pays-Bas-Union européenne (les pays candidats, à savoir la Bulgarie, la Croatie, la Roumanie et la Turquie, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/1079/04), Etats-Unis d'Amérique (PC.DEL/1092/04), Fédération de Russie, Arménie, Présidence

Point 6 de l'ordre du jour : RAPPORT SUR LES ACTIVITES DU PRESIDENT EN EXERCICE

- a) *Allocution du Président en exercice au Conseil de partenariat euro-atlantique, le 3 novembre 2004* : Présidence (CIO.GAL/104/04 OSCE+)
- b) *Réunion des médiateurs sur le règlement du conflit transnistrien devant avoir lieu près de Varna (Bulgarie), les 8 et 9 novembre 2004* : Présidence

Point 7 de l'ordre du jour : RAPPORT DU SECRETAIRE GENERAL

Réunion OTAN-OSCE au niveau exécutif, tenue à Vienne le 29 octobre 2004 : Secrétaire général (SEC.GAL/252/04 OSCE+)

Point 8 de l'ordre du jour : QUESTIONS DIVERSES

- a) *Organisation de la Réunion 2005 sur la mise en oeuvre des engagements concernant la dimension humaine : Géorgie (PC.DEL/1083/04 Restr.), Présidence*
- b) *Réunion commune du Forum pour la coopération en matière de sécurité et du Conseil permanent devant avoir lieu le 10 Novembre 2004 : Présidence*

4. Prochaine séance :

Jeudi 11 novembre 2004 à 10 heures, Neuer Saal